



## CONDITIONS DE L'OPÉRATION COMMERCIALE « LA BOUTIQUE À TAAABLE !! »

### **Article 1 – Société organisatrice de l'opération commerciale**

La société **LAÏTA**, société par actions simplifiée, au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé à ZI de Kergaradec, 4 rue Henri Becquerel 29806 Brest Cedex 9, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 380 656 439 (ci-après dénommée « la Société Organisatrice »), organise une **opération commerciale avec obligation d'achat**, intitulée « La boutique à taaable !! » (ci-après dénommée « l'Opération »).

Dans le cadre de l'Opération, les achats de certains produits PAYSAN BRETON par le consommateur lui permettent de collecter des points. Il les enregistre, en ligne, dans « La boutique à taaable » (ci-après la « Boutique »). Dès que le consommateur a atteint le nombre de points pour recevoir le cadeau souhaité parmi ceux proposés (ci-après le/les « Cadeau(x) »), il le commande pour le recevoir, dans le respect des présentes conditions.

### **Article 2 – Produits Éligibles**

Dans le cadre de l'Opération, les produits éligibles sont les **produits Paysan Breton** listés ci-après et **achetés entre le 01/10/2024 et le 31/03/2025** (ci-après les « Produits Éligibles »). La date indiquée sur le ticket de caisse sert de preuve pour attester de la date d'achat du/des Produit(s) Éligible(s).



LIBELLE PRODUIT	Numéro code barres	Valeur en Points Boutique
Le Beurrier demi-sel 200g	3412290019407	2
Le Beurrier doux 200g	3412290019391	2
Le Beurrier tendre demi-sel 200g	3412290019384	2
Le Beurrier tendre doux 200g	3412290019377	2
Les Petits Beurres demi-sel 20x10g	3412290011104	3
Les Petits Beurres doux 20x10g	3412290011098	3
Les Petits Beurres au Sel de Guérande 20x10g	3412290011050	3
Le Beurre Moulé aux cristaux de Sel de Guérande 250g	3412290016185	3
Le Beurre Moulé aux cristaux de Sel de Guérande 500g	3184030001125	5
Le Beurre Moulé aux cristaux de Sel de Mer 250g	3412290011258	3
Le Beurre Moulé demi-sel 125g	3412290011074	1
Le Beurre Moulé demi-sel 250g	3412290015997 / 3184030001194	3
Le Beurre Moulé demi-sel 500g	3412290016055 / 3184030001217	5
Le Beurre Moulé doux 125g	3412290011067	1
Le Beurre Moulé doux 250g	3412290015980 / 3184030001187	3
Le Beurre Moulé doux 500g	3412290016000 / 3184030001200	5
Le Beurre Moulé Pointe de Sel 250g	3412290018233	3
Le Beurre Plaquette demi-sel 250g	3412290027693	3
Le Beurre Plaquette doux 250g	3412290027686	3

### Article 3 – Annonce de l'Opération

L'Opération est annoncée et mise en avant sur le site internet [www.paysanbreton.com](http://www.paysanbreton.com) et directement accessible à l'adresse [www.boutique.paysanbreton.com](http://www.boutique.paysanbreton.com).

Parmi les Produits Éligibles, seules certaines références sont porteuses de l'Opération (l'Opération est alors annoncée directement sur l'emballage par voie d'impression), il s'agit des quatre références suivantes : « Le Beurre Moulé demi-sel 250g », « Le Beurre Moulé demi-sel 500g », « Le Beurre moulé doux 250g » et « Le Beurre moulé doux 500g ».

L'Opération est aussi annoncée via différents supports de communication choisis par la Société Organisatrice, notamment sur ses réseaux sociaux.

### Article 4 – Accès

L'Opération est accessible à toute personne physique majeure et qui réside en France métropolitaine (Corse comprise).

Sont exclues de l'Opération toutes les personnes de la Société Organisatrice et de ses prestataires gestionnaires, qui ont participé à son élaboration directe ou indirecte, de même que leur famille (même adresse postale).

**La participation à l'Opération entraîne l'acceptation pure et simple des présentes conditions.** En d'autres termes, le fait de participer à l'Opération implique de la part du consommateur qu'il ait lu



attentivement les présentes conditions, qu'il les accepte sans réserve et les respecte. À défaut (soit en cas de non-respect de sa part de l'une ou plusieurs conditions de l'Opération), sa participation est nulle et ne peut donc être prise en compte. Le consommateur ne peut ainsi s'opposer à ce que la Société Organisatrice (ou ses prestataires gestionnaires de l'Opération) procède(nt) à la vérification et à la satisfaction des conditions de l'Opération.

La participation à l'Opération s'effectue depuis le site internet : [www.boutique.paysanbreton.com](http://www.boutique.paysanbreton.com).

## **Article 5 – Conditions de collecte des points**

Pour collecter des points, le consommateur est invité à suivre les étapes décrites ci-après.

### **1. Achat de Produits Éligibles**

Par l'achat de Produits Éligibles **entre le 01/10/2024 et le 31/03/2025**, le consommateur obtient un certain nombre de points (le nombre de points dépend du ou des Produits Éligibles achetés par le consommateur). Pour connaître le nombre de points par Produit Éligible, le Consommateur se reporte au tableau fourni ci-dessus à l'article 2.

### **2. Collecte des points**

Le consommateur se rend sur le **site internet de l'Opération**, accessible **entre le 01/10/2024 et le 31/05/2025**, depuis l'adresse suivante : [www.boutique.paysanbreton.com](http://www.boutique.paysanbreton.com)

Une fois sur le site internet de l'Opération, **le consommateur créé son compte** en indiquant ses nom, prénom, e-mail, adresse postale et éventuellement numéro de téléphone et choisit un mot de passe.

Ensuite, **le consommateur se connecte à son compte** et, à l'aide du formulaire « JE PARTICIPE » **il déclare l'achat de Produit(s) Éligible(s)**, à raison d'une participation par ticket de caisse,

→ en indiquant :

- la date d'achat ;
- l'enseigne dans laquelle l'achat a eu lieu ;
- la/les référence(s) du/des Produit(s) Éligible(s) acheté(s) ;
- la quantité de Produit(s) Éligible(s) acheté(s) ;

→ en téléchargeant :

- le scan de son ticket de caisse sur lequel le(s) Produit(s) Éligible(s) apparaissent  
ou



- la version numérique dudit ticket de caisse (telle qu'elle est proposée par certaines enseignes de distribution depuis les applications de fidélité associées).

Tout ticket de caisse téléchargé dans le cadre de l'Opération doit être entier, original (pas de duplicata), ne comporter ni suppression ni rature, doit mentionner de manière visible et non équivoque le(s) libellé(s) des Produits Éligibles achetés, leur prix, l'enseigne et sa localisation, le montant total du ticket ainsi que la date d'achat.

Il est interdit au consommateur d'utiliser un même ticket de caisse pour collecter plusieurs fois des points. Il ne peut ainsi ni le dupliquer, ni le céder à un autre consommateur.

Lorsque la déclaration de l'achat de Produit(s) Éligible(s) a été effectuée, alors la cagnotte est créditée du nombre de point(s) potentiels correspondant(s). Le participant recevra un email de confirmation de sa participation, indiquant le nombre de point(s) collecté(s).

#### **Article 6 – Contrôle des participations**

L'ensemble des tickets de caisse transmis par le consommateur sont vérifiés sous un délai de 10 jours maximum, afin de s'assurer du respect des présentes conditions et afin de valider que le nombre de points effectivement obtenus lui permette de passer la commande du/des Cadeau(x) souhaité(s).

- **Si le ticket de caisse est conforme**, le nombre de points correspondant au(x) Produit(s) Éligible(s) du ticket sera validé et les points déclarés confirmés en cagnotte. Le participant recevra un email de conformité de participation lui précisant que ces points sont acquis.
- **Si un ticket de caisse ne comporte pas l'ensemble des mentions** définies à l'article 5, le consommateur recevra un e-mail lui déclarant la non-conformité et la raison de la non-conformité de sa participation et la nécessité de déclarer de nouveau son achat. Les points déclarés pour le ticket invalidé seront retirés de la cagnotte.

Le consommateur doit conserver le ou les tickets de caisses qu'il a téléchargés sur la Boutique (dans les mêmes conditions que celles décrites à l'article 5, soit : entiers, originaux, sans suppression ni rature, mentionnant de manière visible et non équivoque le(s) référence(s) des Produits Éligibles achetés, leur prix, l'enseigne et sa localisation, ainsi que la date d'achat). Le consommateur doit les conserver jusqu'au 30/06/2025.



## Article 7 - Conditions de commande de Cadeau(x)

La Boutique est accessible via l'onglet « *La boutique* » du 01/10/2024 au 31/05/2025 minuit. Elle présente les Cadeaux, leur valeur en points et le stock disponible.

À l'ouverture de la Boutique, le consommateur est informé que les Cadeaux, leur valeur en points et leurs **stocks initiaux** sont les suivants :

	<i>Points</i>	<i>Stock initial</i>
Bon de réduction 1€ PAYSAN BRETON	2	55 000
Le tartineur Laguiole	6	15 500
La panière	15	5 200
Le sac à pain	15	5 200
Le beurrier	20	6 900

Les stocks de Cadeaux indiqués ci-dessus sont donnés à titre indicatif. A épuisement des stocks les stocks pourront, ou non, être réapprovisionnés, au libre choix de la Société Organisatrice. Ces informations sont aussi communiquées au consommateur directement sur la Boutique. Les caractéristiques propres à chaque Cadeau sont présentées sur la Boutique.

Une fois que le consommateur a atteint le nombre de points correspondant au Cadeau qu'il souhaite recevoir, il procède à **la commande du Cadeau**, et peut le recevoir à condition qu'il soit en stock et que les points nécessaires à la commande aient été validés (sur la validation, le consommateur se reporte à l'article 7).

→ **Si le Cadeau souhaité est en stock**, le consommateur ajoute le Cadeau souhaité à son panier, vérifie ses coordonnées postales et valide sa commande. Un e-mail lui confirmant la prise en compte de sa commande lui est envoyé. Une fois les points nécessaires à sa commande définitivement acquis, il reçoit un email lui confirmant la validation de sa commande. Dans le même temps, les points nécessaires à sa commande sont retirés de la cagnotte du consommateur et le statut de sa commande passe en « statut validé ».

Le nombre de bons de réduction pouvant être commandé par le consommateur est limité à 2 (deux) par foyer (même adresse postale).

Les autres Cadeaux peuvent être commandés en plusieurs exemplaires par le consommateur (toujours dans la limite des points qu'il a collectés et dans la limite des stocks disponibles).



→ **Si le Cadeau souhaité n'est pas en stock**, le consommateur est invité à en choisir un autre et aucune réclamation ne peut être faite par le consommateur.

Les Cadeaux ne pourront en aucun cas être repris, ou échangés contre un autre Cadeau (ou tout autre objet) ou leur valeur faciale. Les Cadeaux ne peuvent pas non plus être revendus par le consommateur.

La Société Organisatrice se réserve le droit de substituer, à tout moment, aux Cadeaux proposés sur la Boutique, des Cadeaux de nature équivalente et de même valeur, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à cet égard et sans que cette substitution n'ouvre droit à une quelconque indemnité au profit du consommateur.

### **Article 8 – Expédition des Cadeaux**

Après avoir reçu l'e-mail de prise en compte de sa commande, le consommateur en reçoit un autre qui l'informe de la validation de sa commande et précise son délai d'expédition qui est de six à huit semaines. Ce délai est donné à titre indicatif, cela signifie que ce délai n'engage ni la Société Organisatrice ni ses prestataires gestionnaires de l'Opération vis-à-vis du consommateur.

Les modalités d'expédition sont propres à chaque Cadeau et sont précisées ci-après :

	<b>Modalité d'expédition</b>
Le tartineur Laguiole	Lettre verte avec suivi
La panière	Lettre verte avec suivi
Le sac à pain	Lettre verte avec suivi
Le beurrier	Colissimo® suivi

S'agissant des bons de réduction pouvant être commandés par le consommateur, celui-ci les reçoit par e-mail et doit les télécharger. Pour ensuite en bénéficier, le consommateur devra les imprimer.

Pour les Cadeaux envoyés en lettre verte avec suivi, le consommateur disposera d'un lien de suivi dans son email de confirmation d'envoi.

### **Article 9 – Non-validité de la participation**

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires de l'Opération se réservent le droit de refuser une participation, notamment (soit sans que la liste fournie ci-après ne donne l'ensemble des cas dans lesquels ils pourraient refuser une participation) :

- × le(s) Produit(s) Éligible(s) n'ont pas été achetés entre le 01/10/2024 et le 31/03/2025 ;



- × l'adresse postale indiquée par le consommateur est fautive (ni la Société Organisatrice ni ses prestataires gestionnaires de l'Opération ne font à ce titre de recherches complémentaires d'adresse, il appartient au consommateur d'indiquer ses coordonnées postales exactes) ;
- × la localisation du magasin est fautive ;
- × la qualité du ticket de caisse transmis empêche la vérification de l'acte d'achat de(s) Produit(s) Éligible(s) (ce sera le cas des tickets qui seront notamment tâchés, déchirés, découpés, raturés, illisibles ou qui ne mentionnent pas de façon claire et non-équivoque le(s) référence(s) du/des Produit(s) Éligible(s) acheté(s)) ;
- × le ticket de caisse a été dupliqué par le consommateur (notamment pour lui-même ou dans le cadre d'une participation d'un autre consommateur) ;
- × l'une ou l'autre des modalités de participation des présentes conditions n'a (n'ont) pas été respectée(s).

En outre, il est rappelé que la fraude caractérisée, la création de multiples comptes pour un même foyer sont des cas pour lesquels la participation n'est pas valide et en ces cas, aucune commande ne pourra être satisfaite et la participation du/des consommateur(s) sera annulée.

#### **Article 10 – Réclamation et Information**

Les réclamations se font uniquement par e-mail à l'adresse : [contactboutique@paysanbreton.com](mailto:contactboutique@paysanbreton.com) et via le formulaire de contact disponible sur le site de l'Opération.

- Si le consommateur souhaite obtenir une information sur l'Opération, il devra indiquer son adresse email, nom, prénom et formuler sa demande.
- Si le consommateur fait une réclamation en rapport avec sa commande de Cadeau(x) ou sa déclaration d'achat, dans l'e-mail de réclamation, il doit commencer par indiquer : son numéro de demande (ce numéro est celui qui lui a été communiqué dans l'e-mail d'enregistrement de sa demande), ses nom et prénom, sa date de demande et le motif de la réclamation.

Tout propos à caractère diffamatoire et/ou injurieux, par e-mail, téléphone et/ou courrier invalidera systématiquement la réclamation.

Aucune réponse ne sera donnée par courrier, fax, téléphone ou autre adresse e-mail que celle-ci.

Aucune réclamation ne pourra être traitée au-delà du 31/07/2025.

#### **Article 11 – Responsabilité**

Le consommateur reconnaît et accepte que la seule obligation des Sociétés Organisatrices au titre de l'Opération est d'en fournir l'accès, sous réserve que sa participation soit conforme aux présentes



conditions et lui envoyer le(s) Cadeau(x), selon les critères et modalités définis dans les présentes conditions.

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de nécessité justifiée, ils étaient amenés à annuler l'Opération, à l'écourter, le proroger ou à en modifier les conditions.

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires ne seront responsables d'aucun dysfonctionnement du réseau internet empêchant le bon déroulement de l'Opération notamment dû à des actes de malveillances externes. Les Sociétés Organisatrices et ses prestataires gestionnaires ne sauraient davantage être tenus responsables au cas où un ou plusieurs consommateurs ne parviendraient pas à accéder à la Boutique du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau internet. Les Sociétés Organisatrices et ses prestataires gestionnaires mettent tout en œuvre pour offrir aux consommateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, mais ne sauraient être tenus pour responsables des erreurs, d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur le site de l'Opération, de tout dysfonctionnement du réseau internet empêchant le bon déroulement de l'Opération, des interruptions, des délais de transmission des données, des défaillances de l'ordinateur, du téléphone, du modem, de la ligne téléphonique du consommateur, des serveurs, des fournisseurs d'accès internet, des opérateurs de téléphonie, des équipements informatiques, des logiciels, de la perte de tout courrier électronique et plus généralement, de la perte de toute donnée, des conséquences de tous virus, bug informatique, anomalie, défaillance technique, de tout dommage causé à l'ordinateur d'un consommateur, de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer à l'Opération ou ayant endommagé le système d'un consommateur.

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires pourront annuler ou suspendre tout ou partie de l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à l'Opération. Ils se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas expédier le(s) Cadeau(x) aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

S'il était constaté un éventuel retard, des grèves ou faits perturbant l'acheminement des courriers postaux ou électroniques, ainsi qu'une perte desdits courriers, la Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires ne seront pas tenus responsables desdites conséquences. Les éventuelles réclamations devront être formulées par les consommateurs directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement.

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires de l'Opération ne sont pas responsables en cas :



- d'accident lié à l'utilisation des Cadeaux commandés ;
- d'intervention malveillante ;
- de problèmes de liaison internet ou d'acheminement du courrier ;
- de problèmes de matériel ou logiciel ;
- de problèmes d'accès à l'Opération ;
- de destruction des informations fournies par des consommateurs pour une raison non imputable à les sociétés organisatrices, dysfonctionnements de logiciel ou de matériel ;
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique ;
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement de l'Opération ou de dysfonctionnement du procédé de tirage au sort automatisé.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique de l'Opération est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non-autorisée ou toute autre cause échappant à la Société Organisatrice ou ses prestataires gestionnaires, ces derniers se réservent le droit d'interrompre l'Opération.

La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires pourront, sans engager leur responsabilité, en cas de circonstances étrangères à leur volonté, reporter, écourter, proroger, modifier, voire annuler l'Opération.

### **Article 12 – Remboursement**

Les accès aux sites internet s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment par une connexion par câble, par ADSL ou liaison spécialisée), ils ne pourront donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté pour le compte de l'internaute-consommateur et/ou pour son usage de l'internet en général, et que le fait pour le consommateur de se connecter aux sites internet et de participer à l'Opération ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaires.

### **Article 13 – Consultation des conditions de l'Opération**

Les présentes conditions de l'Opération sont accessibles depuis le site internet sur lequel elle est proposée.

Les présentes conditions de l'Opération sont déposées à l'étude d'huissiers AIX-JUR ISTRES (395 Route des milles, résidence du Soleil Lot 10 – 13 100 AIX-EN-PROVENCE) chez qui elles peuvent aussi être consultées.

### **Article 14 – Interprétation des conditions de l'Opération**

La participation à l'Opération implique l'acceptation pleine et entière des conditions énoncées ci-dessus. La Société Organisatrice et ses prestataires gestionnaires ne répondront à aucune question concernant



les modalités pratiques de l'Opération pendant toute sa durée. La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application des présentes conditions ou toute question qui viendrait se poser non réglées par celles-ci. Ses décisions seront sans appel.

## **Article 14 – Protection des données à caractère personnel**

### **14.1 – Données récoltées à l'inscription**

Pour participer à l'Opération, les consommateurs doivent se créer un compte sur la Boutique. Les données personnelles collectées pour la création de ce compte (nom, prénom, e-mail, adresse postale, numéro de téléphone) sont conservées par la Société Organisatrice tout au long de l'existence de la Boutique.

Par ailleurs, les informations recueillies lors de la création du compte sur la Boutique sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Société Organisatrice.

Les informations recueillies lors de la création du compte sur la Boutique (nom, prénom, e-mail, adresse postale, numéro de téléphone) sont nécessaires à la participation à l'Opération, et à l'acheminement des Cadeaux.

### **14.2 – Données récoltées à des fins commerciales et informatives**

Les données à caractère personnel des consommateurs pour lesquelles ces derniers ont donné leur autorisation expresse d'être utilisées à des fins commerciales et informatives (consommateurs ayant coché la case d'inscription à la Newsletter PAYSAN BRETON et à la case pour recevoir des communications personnalisées de la part de PAYSAN BRETON lors de la création de leur compte personnel) par la Société Organisatrice, autres que pour les finalités du Règlement, seront intégrées aux fichiers clients de la Société Organisatrice.

En revanche, les données à caractère personnel des consommateurs qui n'auraient pas coché ces cases ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

### **14.3 – Traitement des données personnelles**

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés" et du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD »), les Données à caractère personnel collectées par la Société Organisatrice, responsable de traitement, dans le cadre de l'Opération sont celles listées en :

- article 5 s'agissant des conditions de collecte des points ;
- Article 6 s'agissant des conditions de commande de Cadeau(x).

La base légale du traitement est fondée sur le consentement des personnes concernées. Le délégué à la protection des données personnelles de la Société Organisatrice est [dpo@laita.fr](mailto:dpo@laita.fr)



Les consommateurs sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement sur les informations les concernant, d'un droit d'opposition à la portabilité, à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (en France) et d'un droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel après leur mort en s'adressant par e-mail à l'adresse suivante : [serviceconsommateurs@laita.fr](mailto:serviceconsommateurs@laita.fr) ou par adresse postale à l'adresse suivante : service Consommateur Paysan Breton – Laïta – 4 rue Henri Becquerel – 29806 Brest Cedex. Cette demande devra comprendre la copie d'une pièce d'identité du consommateur (qui sera uniquement utilisée pour l'exercice de ses droits).

Pour plus d'informations sur la Politique de Protection des Données de Paysan Breton : <https://www.paysanbreton.com/politique-de-protection-des-donnees>

### **Article 15 – Droit applicable**

Les conditions de l'Opération ont été élaborées et interprétées en conformité avec les lois françaises en vigueur. Si une ou plusieurs conditions étaient déclarées nulles et inapplicables, les autres garderaient toute leur force et leur portée.